

É N T R É - N O U S .

THIAVILLE SUR MEURTHE SEPT 83 N° 189

I.- EN DIRECT DU CONSEIL.

Importante et longue réunion du Conseil le vendredi 26 Août 1983 où l'ordre du jour particulièrement chargé a conduit à siéger de 20 h 30 à 1 h 30.

Le Maire ouvre la séance en félicitant Messieurs GEORGE et SOUVAY pour le mariage de leurs enfants, Mme GEORGES pour ses noces d'argent, Messieurs GEORGE Paul (et Jean COLIN) pour l'attribution de la médaille départementale et communale. Il informe enfin les Conseillers du mariage de son fils et donne quelques informations diverses.

.. Sous la présidence de Monsieur ERHARD, 1er Adjoint, le Conseil vote le compte administratif 1982 qui s'établit ainsi:

- Fonctionnement:	Dépenses	561 740,50 F
- Investissement:	Total:	395 621,33 F 957 361,83 F
- Fonctionnement:	Recettes	572 141,81 F
- Investissement:	Total:	480 194,07 F 1 052 335,88 F

Excédent de clôture:

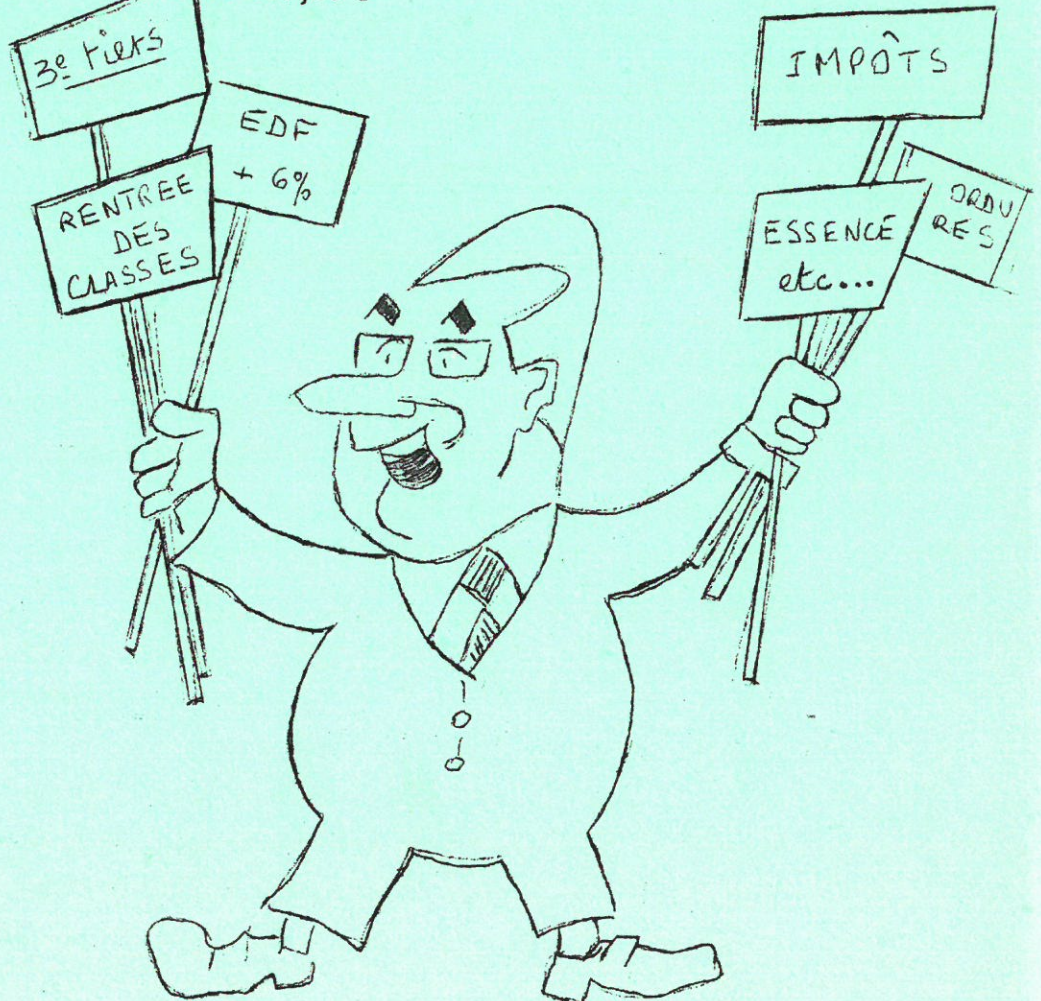
94 974,05 F

.. La Caisse des Ecoles laisse apparaître un excédent global de 1 201,93 F, alors que le compte du B.A.S. se solde par un excédent de clôture de 3 146,21 F.

.. Sous la présidence du Maire, le Conseil:

- décide que l'éventuelle sortie proposée par le Président du SIVOM en faveur des personnes âgées du canton (financée par les crédits du PAP 15) ne saurait être mise sur pied qu'à la condition que seules les personnes âgées des huit

.../...



villages constituant le PAP 15 (dont THIAVILLE) en bénéficient.

- note les difficultés financières de deux entreprises forestières devant de l'argent à la commune et apprend avec satisfaction le règlement des sommes dues (56 000 F) qui est intervenu voici quelques jours seulement.
- autorise le Maire à régler au débardeur des grumes des châblis le montant des sommes qui lui sont dues.
- confie aux membres de la Commission des Forêts (et pour répondre à la demande formulée par O.N.F.) une tâche d'information, de réflexion et de proposition concernant le ramassage du bois mort dans la forêt communale. Cette affaire sera examinée lors d'un prochain Conseil.
- décide que la cabane de chasse installée par l'ancien adjudicataire de la chasse doit être démolie et que les sols doivent être remis à l'état naturel.
- autorise le Maire et O.N.F. à adjuger le lot de résineux en provenance des parcelles 24, 25 et 26 à Lunéville le 7 octobre 1983 lors de la vente d'automne. Le Conseil désigne Messieurs FRASSE et GEORGE pour assister le Maire.
- met en recouvrement, au prix de 260 F, pour un an, le lot n° 2 de la chasse loué à l'A.C.C.A. de Thiaville.
- prend connaissance de la réponse sous-préfectorale concernant l'interprétation des clauses du cahier des charges de l'O.N.F. concernant la chasse (lot n° 1).
- prend connaissance du dossier " inondations ", à savoir:
 - 1) dégâts sur chemins forestiers: le devis établi par O.N.F. pour le chemin de la " Basse des Groseillers ", de la Côte des Baraques, des parcelles 26 et 28, de la parcelle 10, s'élève à 41 226,50 F.
Le seul avantage consenti serait l'éventuelle prise en charge par le Conseil Général de la moitié des intérêts des emprunts nécessaires.
 - 2) voirie communale: les devis établis par la D.D.E. concernant essentiellement le Pré de la Scie et le chemin du Petit Paris s'élèvent à la somme globale de 105 928,40 F.
Aucune aide particulière n'est prévue à ce jour, ni par l'Etat, ni par le Conseil Général.
 - 3) parcelle de Mr. Jean-Luc Demange au Pré de la Scie: les travaux de remblaiement réalisés par le propriétaire constituent une " digue " qui empêche le libre écoulement des eaux, y compris celles qui débordent du ruisseau des Grands Faings. De ce fait, la digue provoque l'inondation du Pré de la Scie. Par lettre du 7 Juin 1983, Monsieur Jean-Luc Demange a été informé d'avoir à entreprendre les travaux utiles pour éviter l'inacceptable retour de situations vécues en décembre 82, Avril et mai 1983.

4) curage des ruisseaux: le devis de curage du ruisseau des Grands Faings et de la Prairie, établi par les Ingénieurs du Génie Rural s'élève à 32 439 F.

Le Conseil estime nécessaire, pour des raisons financières, de scinder les deux opérations. Il décide en lère étape le curage du ruisseau des Grands Faings (depuis le Café du Moulin jusqu'à la Meurthe). Le curage du ruisseau de la Prairie fera l'objet d'une étape ultérieure.

Pour le ruisseau des Grands Faings, le Conseil décide de solliciter le concours de la D.D.A. (Génie Rural); il confie à ce service les consultations utiles pour la recherche de l'entrepreneur qu'il s'engage à payer. La Commune récupérera auprès des riverains les frais engagés. Le Conseil sollicite à cet effet l'arrêté préfectoral utile. Les propriétaires riverains seront tenus informés le moment venu du suivi de cette affaire (chaque fois qu'ils sont connus et contactables). Le caractère obligatoire des travaux de curage et faucardement est à nouveau rappelé.

- précise que la majoration décidée par le Conseil sur la consommation de l'électricité, annoncée par " ENTRE - NOUS " de Mai 1983 sera effective dès la prochaine facturation que recevront les abonnés. Une note d'E.D.F. rappellera cette décision qui résulte des importants travaux financés dans le domaine du renforcement électrique communal (plus de 100 000 F en 1981-82).
- institue pour les futures constructions la taxe locale d'équipement à 2 % à partir du 1er Janvier 1984.
- porte la taxe de branchement sur le réseau de distribution d'eau communal à 200 F et décide que le compteur devra être posé au plus tard dans les six mois qui suivent le branchement.
- fixe le prix des concessions au cimetière, à compter du 26 Août 1983, à 240 F pour les trentenaires (2m²) et à 1 200 F les perpétuelles (même superficie).
- note qu'une réunion concernant le contournement de Raon-l'Etape, qui intéresse notre commune, a été demandée à la D.D.E. pour septembre. Par ailleurs, le projet de P.O.S. s'affine et une nouvelle réunion sera prochainement programmée.
- décide de reconduire la D.D.E. dans sa mission d'aide technique à la gestion communale de voirie et vote à cet effet les crédits utiles: 3,15 F par habitant.

En fin de séance, le Maire donne des informations concernant le starter des réservoirs, le projet d'assainissement le long du C.D. 159, les interventions réalisées pour obtenir le classement en urgence I de l'aménagement dudit C.D. 159, la traversée des routes pour travaux divers, le bal de la fête et les difficultés vécues avec certains forains, les impôts payés par la commune, l'exploitation de la carrière SCREG à Bertrichamps, etc... . La séance est levée à 1 h 30.

II.- EAU.

Les analyses sont effectuées plusieurs fois par an et leurs résultats peuvent être communiqués en Mairie sur simple demande. Le Laboratoire agréé d'Hygiène et de Recherche en santé publique analyse les deux sources (Piton et Grands Fourchons). La dernière analyse (au 10.08.83) comme toutes les antérieures, précise que notre eau est " très douce et conforme aux normes bactériologiques de potabilité ".

Alors ... à notre santé!...

III.- PROCHAINES MANIFESTATIONS.

- 11 septembre: Assemblée Générale du Foyer Rural
- 24 septembre: Bal des Sports
- 2 octobre: Concours de belote à Lachapelle
- 15 octobre: Soirée couscous

IV.- L'INFLATION DEPUIS 1974.

Pour votre information, voici les taux officiels de l'I.N.S.E.E. depuis 1974:

1974	:	15,2 %	1979	:	11,8 %
1975	:	9,4 %	1980	:	13,6 %
1976	:	9,9 %	1981	:	14,00 %
1977	:	9 %	1982	:	9,7 %
1978	:	9,7 %			

M . J .

LE GENERAL PARADIS (1741 - 1824) (suite)

Le 1er octobre 1791, l'Assemblée Législative prend la suite de la Constituante et le 20 avril 1792, c'est la guerre au Roi de Hongrie et de Bohême, c'est-à-dire au jeune empereur François II, allié de la Prusse.

En juillet, on annonce l'arrivée prochaine des Prussiens aux frontières de la Lorraine.

L'Assemblée décrète la " Patrie en danger ". L'armée française est dans un état de désorganisation complète par suite de l'émigration et des désertions.

Le Capitaine PARADIS participe à l'invasion de la BELGIQUE, sous les ordres de LA FAYETTE, qui doit bientôt battre en retraite.

Août 1792: Louis XVI est enfermé au Temple. Les Prussiens sont dans la forêt d'Argonne. DUMOURIEZ se voit confier le commandement de l'armée du Nord et KELLERMANN celle du centre. C'est VALMY puis JEMMAPES. Joseph PARADIS se distingue au siège de NAMUR et à la prise du fort VILATTE.

1793: La Convention fait guillotiner Louis XVI le 21 janvier et le 1er février déclare la guerre à l'Angleterre et à la Hollande (1ère Coalition).

Avant que DUMOURIEZ ne passe à l'ennemi, Joseph PARADIS est avec lui au siège de MAESTRICHT, à TIRLIMONT le 16 mars, à NEERWINDEN le 18 mars où ils sont vaincus. Ils reculent et se battent à VALENCIENNES les 1er, 8 et 23 mai. En septembre 1793, lors de l'attaque du château d'ESQUELBECQ, il est blessé d'un coup de feu à la lèvre supérieure. Il participe aux trois sorties de la garnison de DUNKERQUE lors du " déblocus " de la ville assiégée par les Anglais.

Le 25 janvier 1794 (6 pluviôse An II) il est nommé Chef de Bataillon.

Entre temps, CARNOT entreprend la nécessaire réorganisation de l'armée. On effectue en particulier " l'amalgame " dans la troupe: on associe un bataillon de vieux soldats avec deux bataillons de nouveaux, appelés " bleuets ". Cela donne une demi-brigade.

La guerre continue. Les Français connaissent à nouveau la victoire. Joseph PARADIS, qui sert dans l'armée du nord de PICHEGRU, est à l'attaque glorieuse du village d'ORS, au passage de la SAMBRE (le 9 mars 1794), aux combats du GRAND FAY le 21 avril, où il reçoit un nouveau coup de feu à la tête.

Il est aux deux batailles du GRAND RENG, à celle de JUMET le 28 mai, à celle de COURCELLES le 16 juin.

Enfin, il participe à la bataille de FLEURUS le 26 juin 1794.

Le 16 juillet 1794, il se voit confier le commandement de la 93ème brigade de bataille et passe de ce fait à l'armée de SAMBRE et MEUSE. Ses chefs, JOURDAN, HOCHÉ, MARCEAU, plus jeunes que lui, sont d'anciens sous-officiers de l'Armée Royale, engagés très jeunes comme lui, avec pour seul souci la défense de la Patrie.

La guerre pour les frontières naturelles continue. A nouveau, Joseph PARADIS est au siège de MAESTRICHT où il " fait le service de Général de Brigade ". Il est aux prises avec les Autrichiens dans l'île de WEISSENTHURM qu'il défend sur le Rhin à la hauteur de NEUVIED, au nord de COBLANCE (octobre-novembre 1794).

En 1795, la coalition ennemie se disloque. Bien que PARADIS participe à la prise de KREUZNACH (en remontant le Rhin), aux batailles d'ARGENTHAL et de GUEMINGEN, on peut penser qu'il prend le temps de revenir un peu à Thiaville.

En effet, le 9 ventose An IV (1796) il se marie à THIAVILLE avec Anne LEGER, originaire également de Thiaville. Elle a 22 ans et lui 55. La veille, Maître HUIN, notaire public à Raon-l'Etape, avait enregistré le contrat de mariage.

On sait qu'à l'occasion de son mariage, Joseph PARADIS était en convalescence dans son village natal. Sait-il alors que la veille, le 7 ventose, ses chefs lui ont confié le commandement de la 49ème Brigade de ligne, lors de sa formation?

Avec l'armée de JOURDAN, il passe le Rhin; le 14 messidor 1796 (juillet 1796), il est au rocher de la LORELEI; 4 jours plus tard à LIMBOURG. Les Impériaux reculent vers les monts de BOHEME, derrière la NAAB. Avec BERNADOTTE, il combat à TEININGEN, NEUMARKT puis l'armée recule vers BAMBERG et WURTZBURG. Le 16 septembre on arrive sur le Rhin. PARADIS doit être proche de l'endroit où MARCEAU est mortellement blessé. JOURDAN de son côté va être relevé de son commandement. Après l'intérim de BEURNONVILLE qui ne réussit pas à réorganiser l'armée, celle-ci voit avec plaisir arriver à sa tête HOCHE " jeune comme la Révolution ". Il n'a pas 30 ans. Cette nomination à la tête de l'armée de SAMBRE et MEUSE réunie avec celle de RHIN et MOSELLE sous le commandement de MOREAU promu généralissime redonne du moral aux troupes qui sont enfin payées. PARADIS, qui, semble-t-il, avait songé à la retraite, doit être heureux de ces changements.

HOCHE ayant dénoncé l'armistice, une fois de plus notre armée passe le Rhin. La 49ème demi-brigade le franchit à NEUVIED et atteint FRANSFORT. La paix revient le 17 octobre 1797 avec le traité de CAMPO FORMIO.

Joseph PARADIS est de retour pour quelque temps à Thiaville. Peut-être suit-il en pensée l'expédition d'EGYPTE de BONAPARTE?

De thermidor An VI (1796) à prairial An VII (1797) " le citoyen PARADIS a servi avec honneur et distinction. Il a commandé entre autres la place de FLESSINGUE et le Camp de WEST CAPELLE dans l'île de WALCHEREN où sa conduite fut digne du plus grand éloge ".

Mais le Directoire doit faire face à la Seconde Coalition. L'armée dite de BATAVIE, commandée par BRUNE, est chargée de défendre la HOLLANDE.

M . J .

(à suivre)